

Il faut sensibiliser les jeunes aux problèmes d'incivilités et de violences dans les transports...



● "Mission Fée Bus", un conducteur en prise aux incivilités des voyageurs

Présentée à tous les élèves de sixième de la Communauté d'Agglomération, elle joue aussi sur un aspect féerique et humoristique pour séduire ce jeune public. Elle est enfin suivie d'un débat, animé par les comédiens, la Police Nationale, la brigade d'intervention pour la délinquance juvénile, les médiateurs, les professeurs, les conducteurs... L'élève constate ainsi que les adultes qui l'entourent tendent tous à assurer la protection de chacun. Les dogmes des institutions se clarifient. Cette ouverture et cette approche sociologique profitent à tous. Le débat met en effet en avant la notion de "vivre ensemble" et crée de l'apaisement.

repères

Organisation

- Keolis regroupe 2 filiales arlésiennes du groupe Keolis : Keolis Camargue (transport interurbain), Star (transport urbain)
- Effectif : 140 personnes
- Nombre de véhicules : 80
- Nombre de kilomètres parcourus : 2.580 000 km par an

Les planchers prennent de la hauteur



Cela a l'air d'un planchéier mais ce n'est pas un. Cela a l'air d'une table mais ce n'en est pas une. Pour comprendre cette innovation, mise au point par l'Atelier des voiles, avec l'aide de la Carsat Sud-Est, il faut se pencher sur le métier de voilier et sur l'histoire de l'entreprise.

Les voiliers travaillent sur leurs genoux pour effectuer les coupes, coutures, et autres travaux nécessaires sur des surfaces de tissus qui peuvent aller jusqu'à 400m². Résultat... Un hygroma du genou reconnu au tableau des maladies professionnelles et qui est une inflammation de la bourse séreuse qui se manifeste par une tuméfaction rouge, inflammatoire et très douloureuse au niveau d'une articulation.

Les deux fondatrices de l'Atelier des voiles sont touchées par cette affection. L'une est déclarée inapte à effectuer son métier, la seconde est reconnue travailleur handicapé. Pour autant elles ne veulent pas renoncer à leur activité. Elles créent donc leur propre entreprise, avec le soutien de l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées). Pour adapter leur poste de travail à leur handicap, elles sont aidées techniquement et

financièrement (contrat de prévention) par la Carsat Sud-Est. Et c'est ainsi que naît le plancher en hauteur. Équipé de panneaux amovibles, il permet de travailler à hauteur d'homme et d'intervenir à n'importe quel endroit de la toile. Une innovation que l'Atelier des voiles est à ce jour le seul à utiliser, mais qui pourrait définitivement régler le problème d'hygroma du genou, récurrent dans le métier de voilier.

L'Atelier des voiles

Créé en 2005 et implanté à Marseille, l'Atelier des voiles emploie deux salariés plus les deux associées fondatrices de l'entreprise. Première activité de l'entreprise : la fabrication de voiles pour la plaisance, particuliers et professionnels et certaines associations. Parallèlement, elle effectue des travaux de sellerie pour navires et des toiles d'ombrage pour les particuliers et les professionnels (restaurants).